

cela, malgré les différences culturelles, des différends commerciaux fréquents et le fait que nos deux pays sont de puissance très inégale. Et ce modèle se révèle de plus en plus utile à l'échelle internationale.

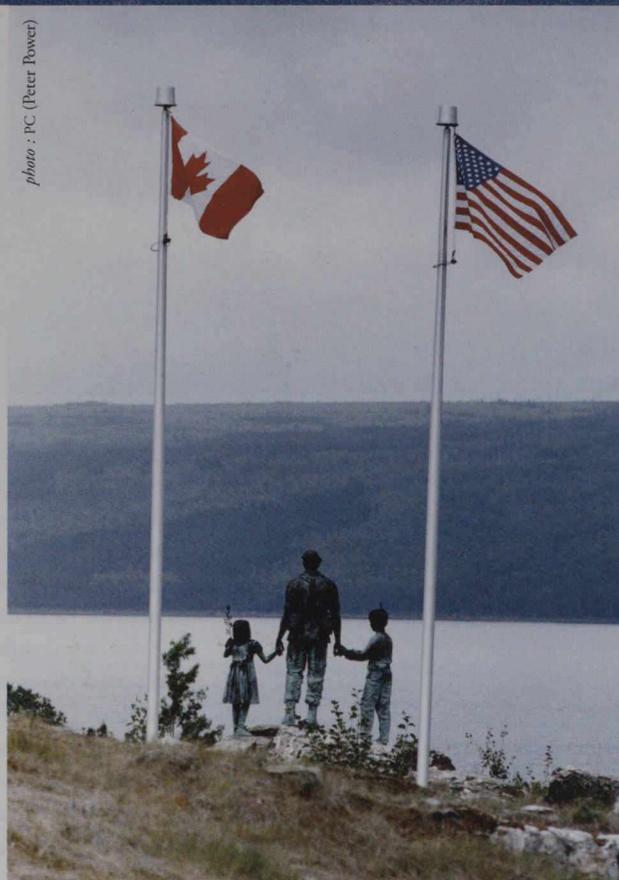
« Depuis 10 ou 15 ans, tous les grands enjeux sont de nature géopolitique, qu'il s'agisse de la fin de la guerre froide ou des différends frontaliers, conclut M^{me} Nicol. À ce titre, les relations entre le Canada et les États-Unis revêtent une importance extrême pour qui veut comprendre les affaires mondiales. »

Pour de plus amples renseignements sur les relations du Canada avec les États-Unis et le Mexique, prière de visiter le site www.international.gc.ca.

Pour en savoir plus sur l'IRA et d'autres aspects de la représentation canadienne aux États-Unis, prière de consulter www.international.gc.ca/can-am.

Pour plus de détails sur les récentes visites au Canada du président américain, George W. Bush, et du président mexicain, Vicente Fox, veuillez consulter l'adresse www.pm.gc.ca.

photo : PC (Peter Power)



Un mémorial situé à Gander (Terre-Neuve) marque l'endroit où sont mortes 258 personnes dans un écrasement d'avion le 12 décembre 1985.

Par-delà la frontière

On les entend gronder nuit et jour sur la 401, en Ontario, chargés de produits canadiens à destination du marché américain et au-delà. La prochaine escale de ces mastodontes : le majestueux pont Ambassador, le plus long ouvrage suspendu du monde à relier deux pays. Trait d'union jeté entre les villes de Windsor et Detroit, il laisse passer chaque jour de l'année, dans les deux sens, quelque 9 500 camions transportant davantage de marchandises que ce qui transite par tout autre poste frontalier de la planète.

Avec les 45 000 camions qui la franchissent chaque jour — un à toutes les deux secondes — la frontière est le miroir vivant des liens géographiques et économiques qui font du Canada et des États-Unis le tandem commercial le plus important du monde. Le moindre heurt à la frontière se répercute sur les échanges dont les deux pays sont tributaires.

La gestion efficace de la frontière est cruciale, non seulement pour les économies du Canada et des États-Unis, mais en outre pour leur sécurité. C'est pourquoi, dans le sillage des événements du 11 septembre 2001, les deux pays ont signé la Déclaration sur la frontière intelligente. Assortie d'un plan d'action en 32 points couvrant toutes les questions, de l'inspection des ports à la création d'équipes policières communes, cette entente vise à assurer le fonctionnement harmonieux de la frontière. On veut, tout à la fois, garantir la libre circulation des marchandises et la sécurité.

« Il s'agit de gérer le risque, selon M. George Costaris, chargé des relations politico-économiques et des affaires publiques au consulat du Canada à Detroit. L'objectif est de veiller à ce que la

frontière fonctionne bien sans que cela nuise au commerce ou à la sécurité. »

Le programme Expéditions rapides et sécuritaires, connu sous le sigle EXPRES, permet le dédouanement accéléré des envois préautorisés et est l'un des programmes les plus appréciés. David Bradley est directeur général de l'Alliance canadienne du camionnage, un regroupement des organismes provinciaux en ce domaine. Il estime que les couloirs EXPRES réservés aux envois par camion sont « le meilleur espoir que nous ayons pour une frontière qui fonctionne bien ».

Il y a aussi le programme NEXUS, aux termes duquel les voyageurs à faible risque préapprouvés peuvent utiliser des couloirs désignés à une douzaine de ponts et postes frontaliers. La dernière innovation pour les voyageurs est le programme NEXUS Air, actuellement à l'essai à l'Aéroport de Vancouver. Après avoir posé devant un appareil photo numérique qui utilise la technologie de reconnaissance de l'iris pour vérifier leur identité, les « membres » préapprouvés du programme NEXUS se présentent à un poste de déclaration automatisé NEXUS Air et remplissent eux-mêmes les formalités américaines de douane et d'immigration. Les Canadiens qui rentrent au pays peuvent utiliser le poste de déclaration automatisé pour payer les droits ou taxes dus sur les marchandises importées.

Pour faciliter l'application du plan d'action en 32 points, le gouvernement du Canada a créé le Fonds sur l'infrastructure frontalière, à hauteur de 600 millions de dollars. Ce fonds permettra, notamment, de construire de nouvelles bretelles d'accès aux autoroutes et d'améliorer les installations, surtout dans les postes frontaliers les plus occupés entre les deux pays.

Le déploiement d'équipes intégrées de la police des frontières à chaque point stratégique entre les deux pays est une autre initiative clé issue du plan d'action. Binationales et multipartites, ces équipes renforcent la capacité de faire échec aux organisations criminalisées et aux individus soupçonnés d'activités criminelles ou terroristes, sans gêner la libre circulation des honnêtes citoyens.

M. Bradley estime que les problèmes frontaliers constituent l'une des questions économiques les plus pressantes pour le Canada, et peu seront en désaccord avec lui. Pour les gouvernements du Canada et des États-Unis, les importateurs, les exportateurs, les gens d'affaires et les touristes, le programme de la frontière intelligente est essentiel au bon fonctionnement des 130 postes douaniers entre les deux pays.

L'Accord sur la frontière intelligente est si important qu'il a été l'un des principaux sujets de discussion entre le premier ministre Paul Martin et le président des États-Unis George W. Bush lors de leur rencontre à Ottawa en novembre. « Nous allons accentuer notre collaboration pour fermer la frontière au terrorisme et garantir la sécurité de la circulation des personnes et des biens, a déclaré M. Martin. »

Les deux dirigeants ont aussi discuté de la possibilité d'un nouveau poste frontalier entre Windsor et Detroit, car ils reconnaissent l'importance capitale des liens frontaliers pour la création d'emplois et la prospérité des deux pays.

Pour en savoir plus sur l'Agence des services frontaliers du Canada, visitez le site www.cbsa-asfc.gc.ca. Au sujet du Fonds pour l'infrastructure frontalière, voyez le site www.infrastructure.gc.ca et cliquez sur « Programmes d'infrastructures ».